

Diversions statistiques

Michel Husson 23 août 2006

Alain Gély vient d'envoyer un long texte (Eléments de Réponse aux « Fraudistes ») qui, sous couvert d'analyse statistique, est une entreprise de diversion qui cherche à noyer le poisson. Il commence en effet par affirmer que la notion même de lots atypiques n'est pas pertinente, donc que la question de la fraude ne se pose même pas. Ensuite il prête à ses contradicteurs des postulats qu'ils n'ont jamais utilisés et leur reproche de ne pas avoir abordé certains points en ignorant royalement leurs arguments. Enfin, il termine sur un hymne à la brillante élection de Nikonoff. Tout cela est certes cohérent mais conduit à des redites fastidieuses. Les voici quand même.

La distinction entre lots « conformes » et lots « atypiques » est fondée sur des seuils arbitraires et sur des regroupements discutables. Au total, elle n'est pas pertinente.

Le repérage de lots définis comme atypiques repose forcément sur l'établissement de seuils et il y a donc ici une part d'arbitraire. C'est pourquoi les lots atypiques diffèrent selon la méthode retenue. Mais il est faux de dire qu'on a besoin de procéder à des « regroupements discutables » : j'ai fait deux fois le travail, la première par rapport au segment 1 (cumul du 11 Juin) et la seconde par rapport au total (indiscutable) ; or les résultats sont très voisins.

Ensuite, il existe des contrôles possibles ; exemple : le regroupement des petits lots (moins de 50) conduit à un ensemble qui est conforme aux résultats globaux.

Affirmer que la distinction entre lots conformes et atypiques n'est pas pertinente revient à dire que les calculs de Gély ne servent à rien. Et c'est bien la clé de sa méthode qui consiste à calculer un « degré d'atypicité » puis à décider qu'il n'en fera rien. Il y a des lots très atypiques, moyennement atypiques, et pas du tout atypiques. C'est la vie.

Il n'y a pas de date ni d'heure fatidique.

Il y a ici une volonté très claire d'escamotage de ce fait essentiel que ni Gély, ni Fenayon, ni Lasserre ne discutent. A partir du moment où ont été connus les résultats intermédiaires le soir du 11 Juin, et à ce moment seulement, on a vu apparaître des lots s'écartant des précédents, mais pas au hasard, puisqu'ils ciblaient, en plus ou en moins, les seuls candidats susceptibles d'être élus.

La constitution des lots n'est pas le fait des seules lois du hasard

C'est l'hypothèse chronologique que j'ai longuement discutée. Gély ne comprend pas, ou fait semblant de ne pas comprendre la démarche suivie. Premier temps : on repère des lots atypiques. Second temps : on regarde si cela peut provenir du mode de constitution des lots au cours du dépouillement. Or cette explication ne suffit pas : parce qu'on dispose d'un échantillon témoin de lettres dépouillées en une seule fois, que, parmi les autres, certaines ont des lots atypiques et d'autres pas, et enfin parce que plusieurs lettres, et notamment la lettre B, restent atypiques même si on additionne tous leurs lots. Bref, désolé, mais mes « élucubrations » (cool !) ne postulent pas « une constitution aléatoire des lots ». Soit dit en passant, c'est un exploit de garder son calme quand Gély nous interpelle en demandant pourquoi nous faisons mine d'ignorer cette explication alternative à la fraude, alors que j'ai traité à plusieurs reprises de cette hypothèse.

La désignation des coupables

Dernière ligne de défense : en admettant même qu'il y ait fraude, rien ne prouve qu'elle soit l'œuvre de ceux à qui elle profite. Et Gély de nous resservir les scénarios abracadabrantés de la « contre-fraude », d'ailleurs discutés ailleurs. Mais cela a au moins l'intérêt de montrer que Gély n'a pas compris le point essentiel. Il envisage en effet « des opposants qui, voyant que Jacques Nikonoff allait dépasser largement les 50 % et sans doute arriver en tête, auraient voulu discréditer le scrutin et se réserver en outre une possibilité de le dénoncer en prenant une posture d'accusateurs ». Certes, Gély admet que ce scénario est

« tordu » mais « ce serait parfaitement rationnel » (tordu et rationnel ?). Le petit détail que Gély ne saisit pas, c'est encore une fois la chronologie. Comment en effet les opposants auraient-ils pu « voir » que Nikonoff allait arriver en tête ? Personne n'en savait rien avant le récapitulatif du 11 Juin. Mais ce soir-là, les « partisans de Susan George » étaient majoritaires au CA (14 sièges sur 24). Très rationnellement, ils auraient donc décidé de bourrer les urnes au profit de leurs adversaires. On nage en plein délire et on entre de plein pied dans la mauvaise foi, quand Gély nous reproche de ne pas assez demander l'examen physique de certains lots, alors que nous l'avons fait à plusieurs reprises, et qu'il faudra le faire.

Faut-il croire les sondages ?

Gély confond deux choses : dans un sondage électoral, les gens peuvent effectivement changer d'avis entre le moment où on les interroge et celui où ils votent (et à propos merci, je n'y avais pas pensé !). Mais dans le cas des élections au CA, les bulletins n'avaient aucune raison de changer d'avis entre le moment de leur arrivée au siège et celui de leur dépouillement. Sauf, évidemment, s'ils ont été remplacés par des bulletins OGM.

Le triomphe de Jacques Nikonoff

On en arrive où Gély voulait nous amener : « la polémique sur la fraude occulte un enseignement fondamental du scrutin : Jacques Nikonoff a recueilli environ 60% des suffrages des adhérents. On est loin du désaveu espéré par ceux qui ont mené contre lui une campagne très active et fortement concentrée sur sa personne ». On est donc loin du débat statistique, mais cet argument est un peu boomerang. Le même Nikonoff appelait en effet à voter contre la liste des fondateurs et celle-ci a été élue encore mieux que lui. En outre, ce vote est très homogène d'un lot à l'autre. On se serait pourtant attendu à ce que les lots très pro-Nikonoff au CA soit très anti-fondateurs dans l'autre collège. Bizarre, non ? On dirait que la constitution des lots a joué dans un cas mais pas dans l'autre. Là encore, la fraude explique cela très bien. Mais ce n'est pas grave, il suffit de faire mine d'ignorer la question.